

10 Faits divers & Justice

Nouvel incendie au marché de Mont-Bouët...

Une trentaine de magasins partis en fumée

AEE
Libreville/Gabon

C'est un énième incendie qu'ont vécu les commerçants du plus grand marché de la capitale gabonaise, dans la nuit de mardi à hier. Le feu, qui s'est déclaré vers 23 heures, a ravagé une trentaine de magasins, avant d'être circonscrit, la nuit, par les sapeurs-pompiers.

LA désolation se lisait, hier matin, sur les visages des commerçants exerçant au marché de Mont-Bouët. Un nouvel incendie s'y est déclenché, dans la nuit de mardi vers 23 heures, détruisant au passage une

trentaine de magasins, selon les commerçants. Rencontrés, hier matin, sur les lieux, ces derniers déclarent que l'alerte leur aurait été donnée par les gardiens du site. Ils affirment, en outre, que le feu serait parti de l'arrière d'une des nombreuses échoppes situées au centre du marché.

« Pendant que nous devions autour d'un thé, assis du côté de la route, nous avons commencé à apercevoir une énorme fumée montant au ciel. Au moment où nous nous levons pour regarder de très près, nous sommes surpris de voir les flammes envahir une bonne partie du local et, curieusement, elles se sont rapidement répandues



Photo : AEE

Toutes les échoppes situées au cœur du marché ont été détruites.

sur d'autres magasins, comme si ceux-ci avaient été aspergés d'un produit inflammable», explique l'un des tenanciers des boutiques. Ces derniers se sont alors

rués sur les lieux. L'intensité du feu était telle que personne ne pouvait récupérer même une aiguille. Quelques minutes après, les soldats du feu étaient déjà sur le lieu du sinistre

et ont livré une bataille féroce aux flammes, qu'ils ont réussi à vaincre quelques heures plus tard. Ce n'est que vers 6 heures, hier, au beau milieu de quelques foyers encore incandescents, que certains vendeurs essayaient de récupérer ce qui pouvait encore l'être : cartons de chaussures, pagnes, appareils électroménagers, produits alimentaires, etc.

« Nous sommes à bout de ces interminables incendies ici à Mont-Bouët. A chaque incendie, ce sont des centaines de millions que nous perdons, et nous ne sommes jamais indemnisés. Plus grave encore, les résultats des enquêtes ne sont jamais connues. Nous ne savons plus ce qui se passe ici à

Mont-Bouët », a lancé un commerçant, très remonté, victime pour la deuxième fois de l'anéantissement de tous ses efforts.

L'incendie de mardi dernier constitue, en effet, un de plus après ceux déjà enregistrés dans la nuit du 12 au 13 août 2009, le 16 octobre 2012, le 21 mai 2013, le 28 octobre 2014 et le 16 mars 2016.

Comme toujours, les conclusions des enquêtes demeurent secrètes, alors que plusieurs centaines de millions partent en fumée. Peut-être est-il enfin temps que le parquet de Libreville sorte de son silence pour expliquer au public ce qui se passe dans le plus grand marché du pays.

... et à Port-Gentil

Un sapeur-pompier meurt lors d'une tentative de "sauvetage"

FAE
Port-Gentil/Gabon

Agé de 24 ans, Sammy Lawrence Odouma Ngabolo travaillait, depuis plus de cinq mois, au sein de la 3e compagnie des sapeurs-pompiers de la capitale économique.

SAMMY Lawrence Odouma Ngabolo, sapeur-pompier de deuxième classe, a perdu la vie au cours d'une intervention, vendredi dernier, vers le carrefour Café-Rio, précisément au lieu dit "Chasse-cafard", encore appelé



Photo : Sidonie Ambonguilla

Une épaisse fumée s'échappant du bâtiment, avant l'arrivée des sapeurs-pompiers.

"Bouchon-Bouchon", dans le deuxième arrondissement de Port-Gentil. Comme c'est souvent le

cas, l'origine de l'incendie fait l'objet de spéculations. Néanmoins, quelques témoins évoquent l'explosion d'une bouteille de gaz, qui aurait été causée par une marmite oubliée sur le feu.

Selon ces sources, l'accident, cause du décès du soldat du feu serait à mettre sur le compte d'un acte de bravoure du malheureux. En effet, une femme en pleurs appelait à l'aide pour sauver son enfant qui se trouverait dans le bâtiment en flammes. Ce qui a décidé les sapeurs-pompiers de tenter une opération de sauvetage à haut risque. Alors que la mi-

neure avait été rapidement mise à l'abri du feu par des tiers.

Sammy Lawrence Odouma Ngabolo se serait alors engagé parmi les premiers secouristes volontaires. En essayant de se frayer un passage, il aurait été électrocuté. Des témoins qui l'ont vu être évacué sur la civière par ses collègues,

disent que son corps était déjà "tout noir".

Très rapidement, la rumeur de sa mort a circulé, faisant état de ce que le pompier aurait succombé pendant son transfert vers le Centre hospitalier. Dans tous les cas, seule l'enquête diligentée par la police judiciaire (PJ), édifiera l'opinion sur ce sinistre. Tout comme

une autopsie devrait éclairer sur les circonstances exactes du décès du sapeur-pompier.

Agé de 24 ans, Sammy Lawrence Odouma Ngabolo laisse un enfant. Célibataire, il avait été affecté à Port-Gentil, à la 3e compagnie des sapeurs-pompiers, en novembre de l'année dernière.

Viol sur mineures à Makokou

Trésor Essalangoye s'en prend à des jumelles de 4 ans

SCOM
Libreville/Gabon

LES faits, d'une gravité sans précédent dans la province de l'Ogooué-Ivindo, ont presque failli passer sous silence. Trésor Essalangoye, Gabonais de 18 ans, s'est fait négativement connaître des services de la Police d'investigations judiciaires (Pij), qui ont procédé à son interpellation, le samedi 23 avril 2016. C'est à Mbel, une bourgade d'orpailleurs, située à 100 km environ de Makokou, en direction de Mekambo, chef-lieu du département de la Zadié, que le jeune homme se serait rendu auteur d'un double viol sur des jumelles, J.-E. N. et J.-R. M., âgées de 4 ans. Présenté au juge d'instruction, le lundi 25 avril 2016, le présumé violeur a été admis au centre de détention local.

Le mardi 22 avril dernier, jour du crime présumé, presque tout le monde se trouve sur le champ d'exploration du métal pré-

cieux, à quelques encablures du hameau. Trésor Essalangoye, qui n'a pas eu la force d'aller chercher des pépites d'or, est seul dans son logement. Aussi, pour passer le temps, il se met à ingurgiter du vin rouge. Lorsque l'alcool commence à faire son effet, le jeune homme se dirige vers un domicile voisin au sien.

A l'intérieur de celui-ci se trouvent J.-E. N. et J.-R. M., que A.-F. M. E., leur mère - qui est allée remettre à manger à un groupe d'orpailleurs -, a confiées momentanément à la maîtresse des lieux. Sauf que cette dernière s'absente elle aussi un instant, celui précisément où le rôdeur ivre pénètre dans l'habitation et constate que les fillettes sont seules. C'est ainsi que Trésor, comme agissant sous la possession d'un démon, demande aux enfants de le suivre chez lui. Par la suite, il leur fait boire un peu de son pinard. Une fois assuré que les jumelles sont complètement hypnotisées, l'adolescent

aux intentions criminelles va mettre à exécution son sombre plan. Aussi, les entraîne-t-il dans sa chambre, pour abuser d'elles. Avant de les ramener, quelque temps après, chez la voisine chargée de veiller sur les malheureuses, qui n'est toujours pas rentrée.

Mais au retour de la génitrice, J.-R. M., la fillette la plus éveillée a la clairvoyance de lui relater toute la mésaventure vécue par sa sœur et elle pendant son absence. Il n'en faut pas plus pour que l'antenne de la Police d'investigations judiciaires de Makokou soit saisie. Le médecin du Centre médical de Makokou, dont l'expertise est également sollicitée, atteste de ce que l'hymen des jumelles est perforé.

Trésor Essalangoye est donc arrêté. Mais en dépit des preuves ainsi réunies, le mis en cause n'a cessé de clamer son innocence, lors de son interrogatoire au poste de police. Ce sera donc sa parole contre celles de ses victimes présumées, le jour du procès.

REPUBLIQUE GABONAISE
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

AGENCE NATIONALE DES PARCS NATIONAUX

 **Parcs Gabon**

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS

PROJET D'APPUI A LA GESTION DURABLE DES ECOSYSTEMES DES ZONES HUMIDES CRITIQUES (PAZH)

SERVICES DE CONSULTANTS - Mission : Evaluation préliminaire des principaux services environnementaux fournis par les Zones Humides sélectionnées.

Date: 12/05/16
Don No: TF 016689 - GA P014377
AMI No: 06/SC/ANPN/PAZH/2016

1. Le Gouvernement Gabonais a obtenu un don du Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF) géré par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) d'un montant de 7.521 Millions de Dollars US pour financer le Projet d'Appui à la gestion durable des écosystèmes des zones humides critiques (PAZH), et a l'intention d'utiliser les fonds de ce don pour régler des paiements au titre du Marché de consultant au Secrétariat Exécutif de l'ANPN.
2. Le Secrétariat Exécutif invite, par le présent Appel d'Offres, les ONG nationales et les cabinets d'étude à manifester leur intérêt pour les services d'Evaluation préliminaire des principaux services environnementaux fournis par les Zones Humides sélectionnées (Bas Ogooué, Birougou, Petit Loango, et Sette Cama), à participer à la future consultation pour la réalisation de ladite mission. Les cabinets intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience avérée pour l'exécution de ces services.
3. Les candidats potentiels satisfaisants aux critères et souhaitant figurer sur la liste restreinte des destinataires du dossier de Demande de Propositions ou ayant besoin de renseignements complémentaires devront s'adresser aux heures et jours ouvrables à l'adresse ci-dessous :

Agence Nationale des Parcs Nationaux
Secrétariat Exécutif,
Direction des Opérations
Service Passation des Marchés,
Résidence Royal, Bâtiment B Quartier Kalikak - BP 20 379 Libreville Gabon
Email : imouely@parcsgabon.ga
Irène MOUELY MOUELY ép. SIDIBE : (241) 07 57 43 10

4. Les manifestations d'intérêts doivent parvenir à l'adresse indiquée au plus tard le mardi 14 juin 2016 à 10h.